


SYNEOS
BÉTON

 18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
 Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
 beton@syneos.eu - www.syneos.eu

 ILE DE FRANCE BÉTON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
 SIRET 338 554 502 00012 - APE 2363Z


Bon No : 001420283		1ere Gachée : 08:07 (1)		Date : 02/10/2026		MAHE011026173001		Zone : ZONE B	
Quantité : 2.00 m3				Réf. commande(2) : 00003455				Véhicule : 041 BETAG-GX-041-NS	
Client : C9203700 AVENIR TP FERME DE LA MOTTE ROUTE DE MELUN 77580 COUTEVROULT				Chantier : BAILLY BAILLY ROMAINVILLIERS RUE DES MURONS 77700 Bailly-Romainvilliers				Chauffeur : 041 REGIE2 Centrale : GOURNAY 01	
ARRIVEE CHANTIER réelle				DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
				Quantite Origine : 2.00 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 2.00				CONSEILS DE SECURITE en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)		Classe chlorure	
5J350DESACS3D10		DESACTIVE				XF2		S3	
Ciment(type et classe) CEM II/C-M(S-L) 42.5				Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
						0			
Appellation commerciale : DESACTIVE 350 S3 D10 CEM II/B CEM II/B 42.5 N						Température :			
Mode de livraison :						N° Grue :			
						Retour béton			
SERVICES				ADJUVANTS				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIBUTION CARBONE 2.00 METRE CUBE				AER 1.10				Nom: Signature du client:	
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE 2.00 METRE CUBE				TECHNO 348					
RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR 2.00 METRE CUBE									
CONTRIBUTION ENERGETIQUE 2.00 METRE CUBE									
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cubes.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non